

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 69 TFE			
Ancien Code	PEGL3B69LG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB3690		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Anne-Françoise MARCHAND</b> (anne-francoise.marchand@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Olivier DEDOBBELEER</b> (olivier.dedobbeleer@helha.be) HELHa Loverval <b>Isabelle HENRY</b> (isabelle.henry@helha.be) Loïc BORGIES (loic.borgies@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils: multimédias, démarche scientifique, développement de l'esprit critique par l'initiation à l'épistémologie au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

L'étudiant devra réaliser un travail écrit en suivant l'une des structures qui lui sont proposées. Pour ce faire, il devra cerner un problème pertinent, énoncer un objectif de travail en se basant sur des référentiels théoriques. Il tentera d'atteindre son objectif et évaluera les résultats obtenus. Le fruit de ce travail sera défendu oralement. Lors de ces deux épreuves, l'étudiant fera preuve d'une maîtrise de la langue (orale/écrite) en lien avec les exigences de la profession d'instituteur ou d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur : orthographe usuelle, grammaticale, syntaxe, lexique. Il prouvera son aptitude à utiliser à bon escient les outils de référence en situation de scripteur.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence

- 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de parfaire les compétences de recherche (dans la continuité du cours d'initiation à la recherche)
- de développer des compétences de rédaction de type « scientifique » et de forme exigées par la Haute École pour la réalisation et la présentation du TFE.
- d'interroger les connaissances en développant son esprit critique
- d'évaluer les activités proposées dans le cadre de sa recherche

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL3B69LGA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 5 C
PEGL3B69LGB	Travail de fin d'études	0 h / 10 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL3B69LGA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	50
PEGL3B69LGB	Travail de fin d'études	100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'unité d'enseignement TFE constitue l'épreuve transversale finale.

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées.

## **5. Cohérence pédagogique**

### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Ancien Code	13_P EGL3B69LGA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB3691		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Isabelle HENRY</b> (isabelle.henry@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours présente deux dimensions visant à aider l'étudiant dans la réalisation du TFE : la posture et l'écriture.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Le cours prépare l'étudiant à la réalisation du TFE (partie écrite et partie orale) à travers différents contenus:

- Les informations générales reprises dans la plaquette TFE;
- La réalisation d'un entretien et sa retranscription;
- La question de recherche;
- la gestion automatique des références bibliographiques;
- La norme APA;
- Les outils numériques de présentation

### Démarches d'apprentissage

Participation active au cours ;

Lectures et écriture ;

Exercices pratiques et réflexifs, individuels et de groupe.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices divers et feedback en cours de dispositif.

## Sources et références

Craps, V. (2019-2020). Cours d'*Initiation à la recherche...* bloc 2;  
HELHa (2022). TFE : Plaquette d'information 2022-2023 ;  
Fourez, G. (2003). Apprivoiser l'épistémologie ;  
Verhaeghe, J.-C., Wolfs, J. L., Simon, X., & Compère, D. (2004). Pratiquer l'épistémologie.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Le cours s'appuie sur des présentations PowerPoint et des documents mis à disposition en ligne.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Pour l'UE69, la note obtenue repose exclusivement sur la réalisation du TFE (voir l'activité d'apprentissage "Travail de fin d'études". Cela comprend la rédaction du TFE écrit, ainsi que sa défense orale. La note obtenue fait l'objet d'une délibération par les membres du jury habilité.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL  
 Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : [edu-loverval@helha.be](mailto:edu-loverval@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Ancien Code	13_P EGL3B69LGB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEGB3692		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	0.25 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Isabelle HENRY</b> ( <a href="mailto:isabelle.henry@helha.be">isabelle.henry@helha.be</a> ) <b>Loïc BORGIES</b> ( <a href="mailto:loic.borgies@helha.be">loic.borgies@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Le TFE est un travail personnel de recherche, de réflexion, de créativité et de communication nécessitant l'intégration de plusieurs compétences majeures relatives au métier d'enseignant :

- \* maîtriser des apports scientifiques, pédagogiques et didactiques,
- \* concevoir, analyser et réguler en lien avec le terrain professionnel,
- \* communiquer sur des problématiques professionnelles tant à l'écrit qu'à l'oral.

Ces trois aspects doivent être développés de manière synthétique et si possible simultanée tout au long du travail. Il s'agit donc d'articuler fondements théoriques et dimensions pratiques.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- \* Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- \* Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- \* Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- \* Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- \* Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Trois types de TFE sont proposés à l'étudiant :

1. **TFE Recherche-synthèse** : réalisation d'une recherche-synthèse actualisée, approfondie et personnelle sur base d'une question, d'un sujet reconnu comme pertinent soit dans le parcours de formation de l'étudiant soit par les acteurs de l'enseignement et proposition, si le sujet s'y prête, de pistes didactiques.
2. **TFE Analyse d'une pratique** : réalisation d'une analyse d'expérience de stage (d'un manuel, d'un programme) ou autre aboutissant à une régulation personnelle étayée par des référents théoriques.
3. **TFE Dispositif** : réalisation d'un outil ou d'un dispositif pratique, concret et personnel lié aux problématiques de terrain. Production d'un texte justifiant la genèse et les fondements théoriques de cet objet.

### Démarches d'apprentissage

Les démarches 1 & 2, liées au cours d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE* doivent avoir été menées à bien :

### **1. Dès le bloc 2**

Rechercher un sujet et un promoteur, délimiter le sujet ; appliquer divers exercices à sa propre thématique.

Participer à la demi journée TFE en présentant un sujet validé par le promoteur.

Remettre au professeur d'initiation à la recherche un projet de recherche TFE stipulant entre autres la thématique, le nom du promoteur sollicité et les premières ressources et idées.

Faire signer le contrat TFE par le promoteur avec qui le travail, à réaliser pendant les vacances, sera déterminé.

### **2. Durant le bloc 3**

Voir son promoteur à la rentrée et lui présenter le contrat pour une nouvelle signature.

Poursuivre le travail, exploiter la recherche en stage, rencontrer le promoteur.

Clôturer le travail de guidance avec le promoteur par une relecture partielle du TFE et faire signer une dernière fois le contrat TFE (avec accord ou non du promoteur pour déposer le travail avec son nom sur la couverture).

Déposer le TFE à la Commission d'admissibilité puis le déposer en papier si l'accord est obtenu.

**Toutes les modalités pratiques figurent dans la plaquette d'information TFE qui est à lire et à respecter obligatoirement.**

## **Dispositifs d'aide à la réussite**

Exercices formatifs réalisés dans le cadre du cours d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE*.

Evaluation formative : rencontres planifiées avec le promoteur.

Contrat à remplir avec le promoteur, grilles d'évaluation et dispositif d'évaluation explicités au cours d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE* du bloc 3.

## **Sources et références**

Plaquette d'information TFE de l'année présentation du TFE.

## **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les cours d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE* et de *Maitrise orale et écrite de la langue française (bloc 2)*.

Le promoteur.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Le jury sera composé du promoteur, d'un lecteur interne et d'un lecteur externe. Le lecteur externe aura lu et évalué l'écrit du TFE.

Tous les lecteurs sont invités à évaluer l'écrit à partir de la grille d'évaluation. Cette grille est constituée de critères et d'indicateurs relatifs aux dimensions "recherche", "métier" et "communication" (voir Plaquette d'information TFE).

La qualité de la prestation orale ne pourra faire varier la cote obtenue au préalable à l'écrit que de maximum 20%.

Avant la présentation orale, le jury, composé du promoteur, du lecteur interne et du lecteur externe se rencontre pour remplir une grille d'évaluation commune de l'écrit (même document) et déterminer une cote tenant compte de l'évaluation fournie pour le cours d'*Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE*, qui ne sera pas communiquée à l'étudiant. Cette 1<sup>re</sup> partie de la délibération prendra 15 minutes.

L'étudiant réalise sa défense avec un support (15 min) et répond aux questions pendant 15 minutes.

Le jury, composé du promoteur, du lecteur interne et du lecteur externe disposera ensuite de 15 minutes pour évaluer la qualité de l'oral et déterminer la cote globale du travail de fin d'études (variation de maximum 20%).

L'étudiant disposera d'une copie de la grille commune d'évaluation de l'écrit et de l'oral sur laquelle figureront des conseils.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

### **Dispositions complémentaires**

Si un étudiant de bloc 3 ne présente pas son TFE en juin de son année diplômante, il est tenu d'en avertir son promoteur et de demander officiellement à la Direction une dérogation pour présenter son TFE en seconde session (par mail avec accusé de réception). Il devra en outre présenter, durant la session de juin, l'état d'avancement de son TFE et assister à deux présentations orales de ses pairs.

Un étudiant ne présentant pas son TFE en seconde session est tenu de présenter durant cette session l'état d'avancement de son TFE et de s'inscrire à une nouvelle année s'il souhaite présenter son TFE l'année suivante.

Il peut être interdit à un étudiant de choisir l'unité d'enseignement TFE dans son programme d'études tant qu'il n'est pas en fin de cycle. L'unité d'enseignement TFE constitue l'épreuve transversale finale.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).